



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

de

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2026-094

Voirie

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par Chantiers d'Aquitaine, représentée par Monsieur PAUVIF Jérôme, en date du 20 Juillet 2026 pour des travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'eaux usées, Rue du Cheval Bayard, Rue de Barbelle, Rue de la Barrière, Rue de Conseillant et Rue du Port sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux Rue du Cheval Bayard, Rue de Barbelle, Rue de la Barrière, Rue de Conseillant et Rue du Port sur la commune de Cubzac-les-Ponts, pour des travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'eaux usées, un empiètement sur la chaussée devra être mis en place, la largeur de la voie maintenue sera de quatre mètres, la circulation sera alternée par feux tricolores ou manuellement et limitée à 30 km/h, et le stationnement sera interdit au droit du chantier du 03 août 2026 au samedi 22 août 2026.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Le demandeur (CHANTIERS D'AQUITAINE),

Fait à Cubzac les Ponts, le 23 JUIL. 2026
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 4^{ème} Adjoint au Maire
Gérald PARNY



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
- Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Agence Travaux Sans Tranchée

37, Avenue Maurice Lévy
BP 2011 – 33704 Mérignac Cedex
Tél. 05 56 13 86 44 – Fax. 05 56 13 86 56
SIRET 454 202 359 0047

Marie de Cubzac-les-ponts

49 Avenue de Paris,
33240 Cubzac-les ponts
Tél : 05 57 43 02 11
urbanisme@cubzaclesponts.fr
jl.rey@cubzaclesponts.fr

N/Réf JP

Mérignac, le 20/07/2026

Objet : Demande d'Arrêté de Circulation

Madame, Monsieur,

Notre société Chantiers d'Aquitaine doit réaliser des travaux de réhabilitation sans tranchées du réseau d'assainissement sur votre commune, selon les plans joints.

Notre intervention sur la rue sera localisée au droit des tampons.

A cet effet, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir prendre un arrêté de circulation, à compter du 03 Aout au 21 Aout 2026 inclus. Les interventions ne dureront pas plus de 2.5 semaines sur la période.

« Interdiction de stationner au droit des travaux rétrécissement de chaussée avec circulation maintenu par sens prioritaire » sur les rues suivantes :

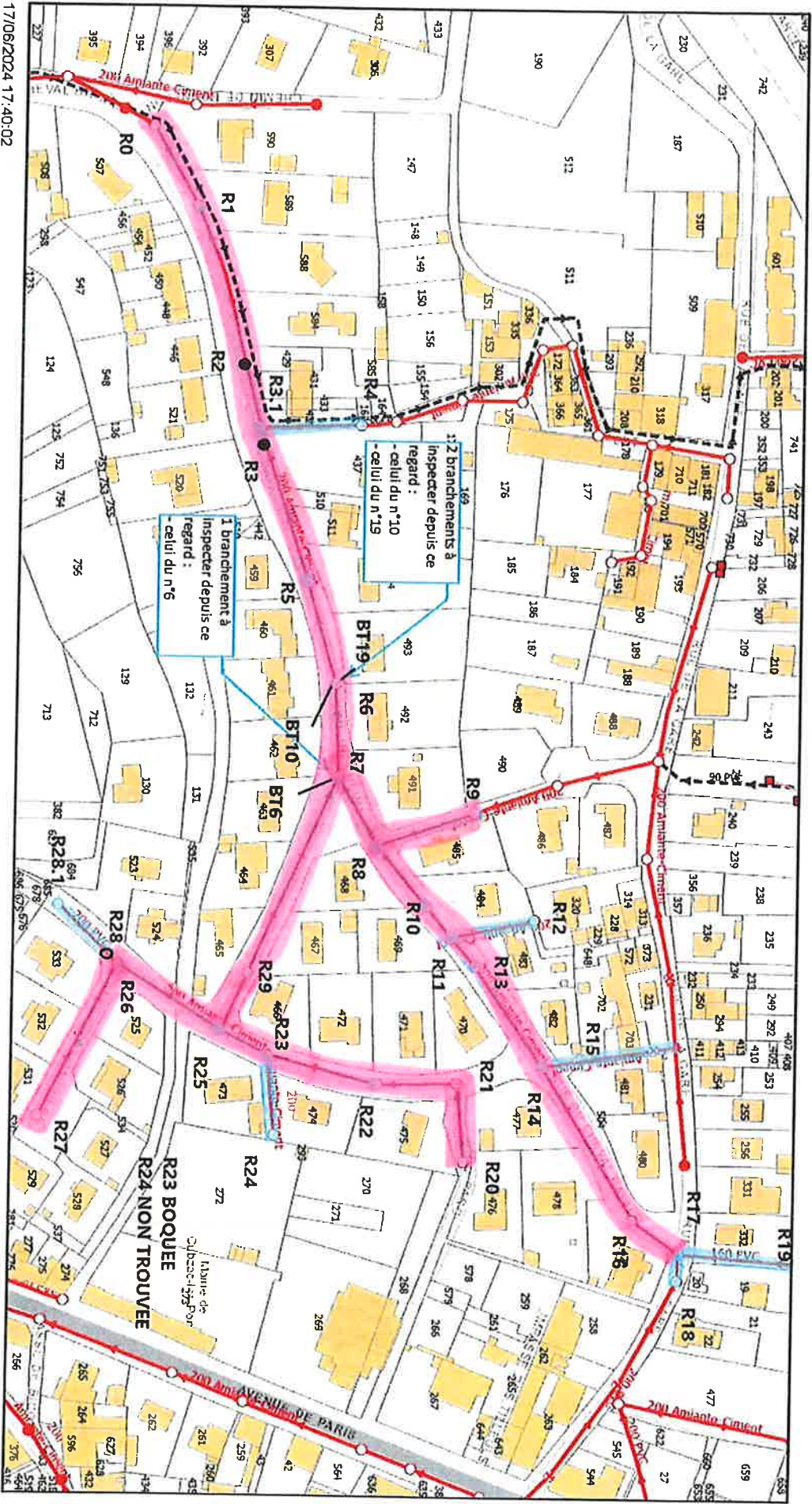
- Rue du Cheval Bayard, rue de Barbelle, Rue de la Barrière, Rue de Conseillant et rue du port

Dans cette attente, vous remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

CHANTIERS D'AQUITAINE
37 av. Maurice Lévy - BP 2011
33704 MERIGNAC Cedex
Tél. 05 56 13 86 44
SAS - Capital : 1 608 605 €
RCS Bx 454 202 359 - FR 74 454 202 359

Thomas LABUZAN
Conducteur de Travaux
06 15 95 36 47
thomas.labuzan@exedra.fr



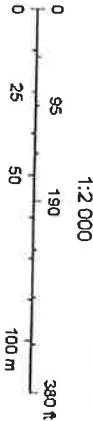
17/06/2024 17:40:02

Regard de visite

- Réseau Eaux Usées, Accessible
- ✗ Réseau Eaux Usées, Inaccessible
- Réseau Eaux Usées, Sous enrobé

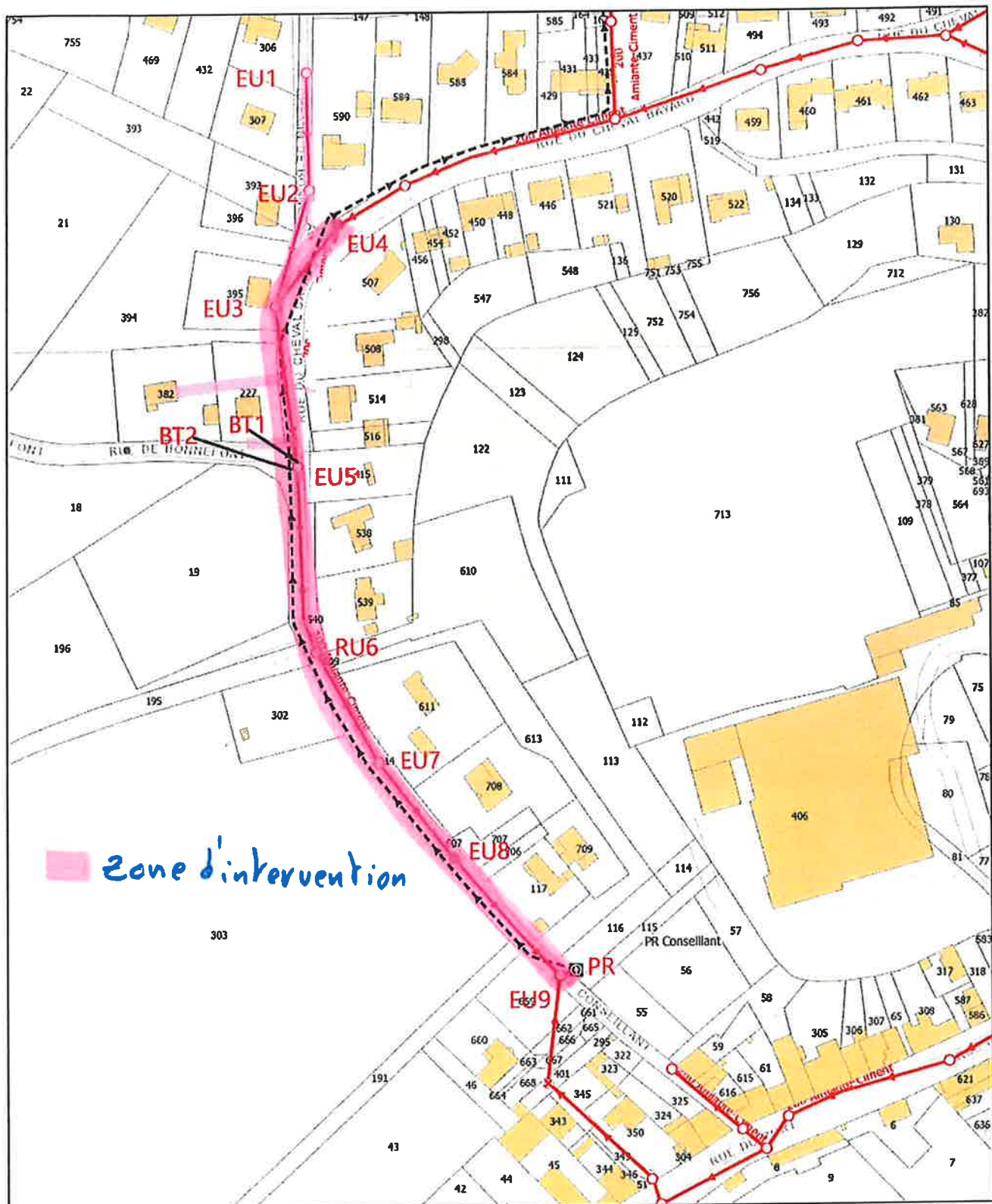
- ✗ Réseau Eaux Usées, Tampion scellé
- Boîte de branchement
- Séparatif EU
- Branchement
- Eaux Usées

- Tronçon
- Eaux Usées, Gravière
- Eaux Usées, Refoulement
- Sens écoulement
- Parcelles
- Eaux Usées, Gravière
- Eaux Usées, Refoulement



Zone d'intervention

ITV_Rue de Conseillant & Bonnefont - Cubzac les Ponts_504 mL



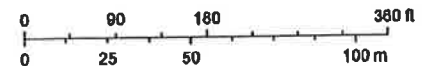
08/02/2024 15:15:12

Regard de visite

- Réseau Eaux Usées, Accessible
- ⊗ Réseau Eaux Usées, Inaccessible
- Réseau Eaux Usées, Sous enrobé
- PR Poste de refoulement
- Tronçon
- Eaux Usées, Gravitaires

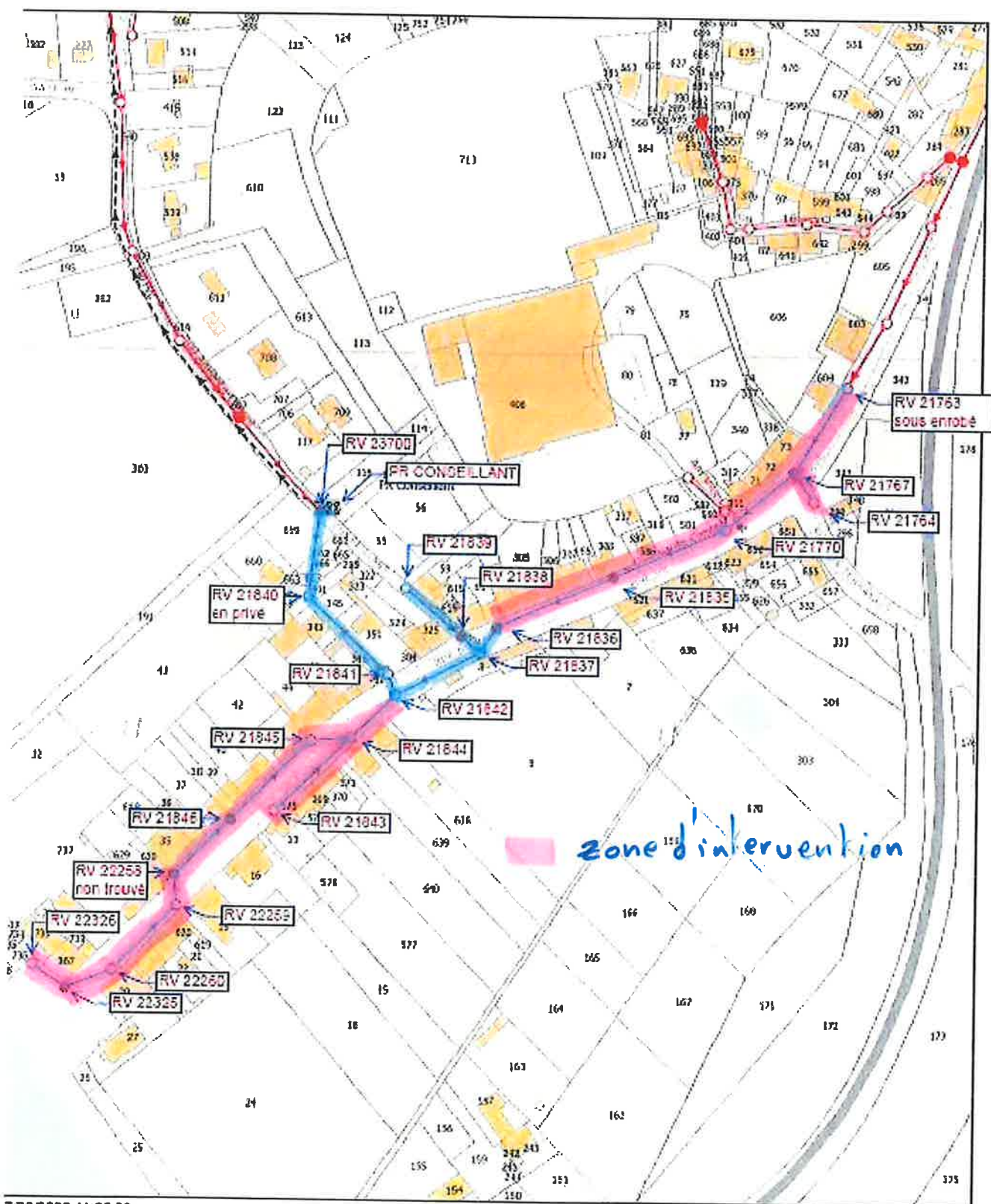
- Eaux Usées, Refoulement
- Parcelles
- Bâti
- Dur
- Sens acoulement
- ▶ Eaux Usées, Gravitaires
- ▶ Eaux Usées, Refoulement

1:2 000



IGN, Esri, HERE, Garmin, INCREMENT P, USGS

ITV Rue du Port - Cubzac les Ponts - 770 mL



7/02/2023 11:00:39

legende de visite

○ Réseau Eaux Usées Accessible

● Réseau Eaux Usées, Sous entrobé

■ Poste de refoulement

torçon

— Eaux Usées, Gravitaires

--- Eaux Usées, Refoulement

□ Parcelles

880

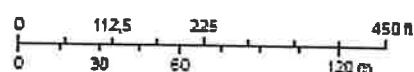
■ Dur

■ Sans écoulement

■ Eaux Usées, Gravitaires

■ Eaux Usées, Refoulement

1:2 500



IGN, Cart. HERE Garmin, INCREMENT P, USG

DOSSIER 23-0303 I